



SERVICE FUNÉRAIRE
MUNICIPAL

Ville de Limoges
Service funéraire municipal
Hôtel de Ville
BP 3120
87031 Limoges Cedex 1
Tél : 05.55.33.29.24
RCS : 218708501
SIRET : 21870850100042 APE : 751A
N° intracommunautaire : FR 55 218708501
N° habilitation : 20 87 0115 N° ORIAS : 13 009 606
Responsable légal : Emile-Roger LOMBERTIE

DEVIS TYPE RELIGIEUX INHUMATION A
LOUYAT 2025

Devis n°0000081010 établi le 31/12/2024

Désignation	MT TTC	TVA
Prestations courantes		
* Frais de dossier	180,00	2
4 * Poignée façon vieux bronze	140,64	2
* Plaque d'identité plastique	31,01	2
* Housse mortuaire biodégradable	49,44	2
* Transport avant mise en bière sur Limoges et sa périphérie	170,04	1
* Mise en bière au convoi	80,00	2
* Transport après mise en bière 30 km aller / retour	205,08	1
3 * Porteur(s) convoi religieux	210,24	2
* Lyonnais simple chêne 185 x 60	593,64	2
TOTAL Prestations courantes	1660,09	
Prestations complémentaires optionnelles		
8 Cache-vis façon vieux bronze	76,80	2
Croix façon vieux bronze	66,84	2
Prise en charge en chambre funéraire	49,44	2
Salon funéraire privé, la première journée	105,00	2
Redevance inhumation adulte cercueil ou boîte à ossements	125,04	2
2 Salon funéraire privé, journée supplémentaire	140,16	2
Ouverture - fermeture caveau avec tampon	310,08	2

Désignation	MT TTC	TVA
Capiton taffetas blanc	104,76	2
Toilette mortuaire	66,00	2
Habillage	88,08	2
TOTAL Prestations complémentaires optionnelles	1132,20	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 3 mois

	TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
1	10,00	341,02	34,10	375,12
2	20,00	2014,31	402,86	2417,17
Total		2355,33	436,96	2792,29

Bon pour accord

Signature

Vous avez été reçu par Alexia FIERS

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatique placé sous la responsabilité de la Ville de Limoges afin d'assurer la gestion contractuelle des prestations du service funéraire et l'établissement des actes de décès conformément aux articles 78 et 79 du Code Civil. Certains renseignements seront communiqués à la Trésorerie municipale pour le règlement des prestations et à la société chargée par la Ville de la mise en œuvre des contrats obsèques. Les données seront conservées 10 ans après le paiement des prestations. Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment vous opposer à ce traitement informatique, obtenir la communication des données vous concernant et leur rectification. La demande doit être adressée au Correspondant Informatique et Libertés de la Ville, par courriel (cil@ville-limoge.fr) ou par courrier postal à l'hôtel de ville (9 place Léon Betoulle - 87031 Limoges cedex 1). Vous avez aussi la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).